

**COMITE SYNDICAL
REUNION DU 29 mars 2022
En visioconférence**

Délibération n°22-14 : REPRESENTATION A L'UNION DES AEROPORTS FRANCAIS.

VU les articles L. 5721-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales
VU l'arrêté préfectoral n°523 en date du 22 décembre 2011 portant création du Syndicat mixte dénommé « syndicat mixte de l'aéroport de Saint-Etienne Bouthéon »
VU les arrêtés préfectoraux n° 292 du 25 octobre 2013, n°73 du 24 mars 2016 et n°240 du 7 août 2017 portant modifications des statuts du Syndicat mixte désormais dénommé « Syndicat mixte de l'aéroport Saint-Etienne Loire »
VU la délibération 20-04 du 19 octobre 2020 portant élection de Monsieur Gaël PERDRIAU en tant que Président du Syndicat Mixte
Vu la délibération 21-08-du 7 juin 2021 portant Délégations au Président et au Bureau

Le comité syndical se réunit afin de procéder à la désignation du représentant titulaire et suppléant du SMASEL à l'union des aéroports français.

Présents : Mesdames Sylvie BONNET, Irène BREUIL, Nadia SEMACHE
Messieurs Jean-Yves BONNEFOY, Pierrick COURBON, Jordan DA SILVA, François DRIOL, Gérard DUBOIS, Luc FRANCOIS, Eric LARDON, Pierre LARDON, Yves PARTRAT, Gaël PERDRIAU, Daniel VILLAREALE

Pouvoirs : Monsieur Christophe BAZILE donne pouvoir à Monsieur Eric LARDON
Monsieur Georges HALLARY donne pouvoir à Monsieur François DRIOL
Monsieur Jérémie LACROIX donne pouvoir à Monsieur Yves PARTRAT
Monsieur Hervé REYNAUD donne pouvoir à Monsieur Gaël PERDRIAU
Monsieur Jean-Pierre TAITE donne pouvoir à Monsieur Gérard DUBOIS
Monsieur Philippe VALENTIN donne pouvoir à Madame Irène BREUIL

Excusés : Monsieur M. Sylvain DARDOUILLER

**VOTE A LA MAJORITE ABSOLUE
DES VOIX EXPRIMEES**


En tant que gestionnaire d'aéroport, le SMASEL est membre de l'Union des aéroports Français.
La qualité de membre permet de disposer d'un représentant titulaire et d'un suppléant à l'Assemblée Générale de l'UAF.

Monsieur Gaël PERDRIAU procède au recueil des candidatures.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical désigne :

- **Monsieur Luc François en représentant titulaire et Monsieur François Driol en représentant suppléant au sein de l'Union des Aéroports Français.**

Nombre de votants : 20 représentant 94.625% des voix
Suffrages exprimés : 20 représentant 94.625% des voix
Vote POUR : 20 représentant 94.625% des voix
Vote CONTRE : 0
Abstentions : 0



A Saint-Etienne, le 29 mars 2022,

Monsieur Gaël PERDRIAU

Président du Syndicat Mixte de
l'Aéroport de Saint-Etienne Loire